

BULLETIN AUX POMICULTEURS



Édition du 11 novembre 2021

Éditorial de la présidente



Nous voilà déjà au mois de novembre. La récolte est maintenant terminée et nous sommes à l'aube de la tournée des assemblées générales annuelles des syndicats. Lors de l'AGA des PPQ du 21 janvier 2021, vous avez adopté plusieurs résolutions. Les différents mandats ont été travaillés par le conseil d'administration ainsi que par les divers comités, et un suivi de ces travaux sera fait auprès de vous. Cependant, certaines résolutions n'ont pas pu être étudiées, puisque le renouvellement de la Convention de mise en marché avec l'Association des emballeurs et l'évaluation périodique du plan conjoint ont monopolisé beaucoup de temps.

Lors de la tournée, les administrateurs régissent les sujets régionaux suivants :

- Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers (FADQ)
- Augmentation des cotisations

Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers (FADQ)

La FADQ et les PPQ ont transmis des communications aux entreprises pomicoles concernant le Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers (FADQ), mais la moitié des fonds disponibles n'a toujours pas été réclamée par les producteurs admissibles. Ne tardez plus, car la date limite est le **1er décembre 2021**. Un rappel des paramètres de ce programme vous est présenté ci-après.

Augmentation des cotisations

La réflexion du conseil d'administration et du comité finances concernant une augmentation des contributions pour la pomme fraîche et transformée sera présentée lors de la tournée régionale.

Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec

Les PPQ accueillent avec enthousiasme le déploiement de l'Initiative ministérielle des vergers de pommiers du Québec 2021-2022 et tiennent à remercier le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ainsi que son ministre, M. André Lamontagne, pour sa mise en place. Malgré le court délai pour soumettre vos demandes et les montants maximaux par volet, cette aide financière est importante dans la poursuite des travaux de modernisation de nos vergers pour l'année en cours.

J'en profite pour remercier le comité de sécurité du revenu et son président, M. Sylvain Caouette, pour tout le travail effectué, entre autres, depuis le mois de juillet 2019. Le comité a fait pression auprès du gouvernement afin de s'assurer que les entreprises pomicoles du Québec bénéficient d'un programme permettant une mise en œuvre efficace et une stratégie de croissance. Par ailleurs, une lettre a été transmise au ministre le 29 octobre afin de discuter de la prochaine édition.

Campagne de promotion 2021-2022

Dans la prochaine édition, nous pourrons vous dévoiler la campagne de promotion Pommes Qualité Québec pour 2021-2022. Je tenais à vous informer que cette année la campagne a été planifiée avec un budget réduit, car l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ) a décidé de ne pas être partenaire comme par le passé. Les PPQ ont demandé une rencontre afin de pouvoir connaître les raisons qui motivent cette décision et d'en discuter ensemble. Nous demeurons dans l'attente d'une réponse de leur part. Les PPQ continuent de croire que la promotion auprès des consommateurs est importante et nécessaire afin de favoriser l'écoulement de nos pommes disponibles à l'année et d'éduquer ces derniers sur la production et les variétés. C'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre la campagne Pommes Qualité Québec sans l'AEPQ.

Par contre, je suis heureuse de vous annoncer qu'Aliments du Québec sera partenaire de notre campagne promotionnelle cette année. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de collaborer avec cette équipe dynamique. La présence du logo Aliments du Québec met l'accent sur la provenance de nos variétés auprès des consommateurs.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre dans les prochaines semaines lors des assemblées générales annuelles et je vous invite à venir partager vos opinions avec les confrères et consoeurs de votre région.

Stéphanie Levasseur

Votre présidente

Région	Date	Heure	Lieu
Vallée Montérégienne	16 novembre	15 h 00	Centre communautaire St-Césaire
Les Frontières	17 novembre	13 h 30	Vidéoconférence
Québec	29 novembre	14 h 00	UPA de Québec
Laurentides	7 décembre	8 h 30	À déterminer
Les Producteurs de pommes du Québec	24 janvier	9 h 00	Espace Saint-Hyacinthe

Nouvelles en vrac



Suivi de la situation

Convention de mise en marché des pommes du Québec

Dans notre dernier bulletin, il était mentionné qu'une première séance de conciliation était prévue le 9 septembre. Celle-ci a eu lieu, et les discussions se sont poursuivies les jours suivants, permettant d'en arriver, le 21 septembre dernier, à une entente signée par les parties concernées (PPQ et AEPQ). Les

signataires de la Convention ont ensuite soumis une demande d'homologation à la Régie. Les deux parties sont présentement en attente d'un retour de la Régie. Voici un **résumé des ententes conclues** entre les deux parties :

- Les parties conviennent que l'article 6.27 de la Convention est clair, qu'il est compris et adéquatement appliqué, et qu'il ne porte pas à interprétation; il n'est donc pas modifié. Cet article permet de balancer l'annexe **H** avec l'annexe **B**.
- L'article 11.6 est modifié au 3e paragraphe par : *Les coûts de manutention sont indexés à un taux basé sur l'indice des prix à la consommation du Québec, annualisé (Statistique Canada) **en juin de chaque année**. Ce coût de manutention ne peut jamais être supérieur au prix minimum établi par le comité de fixation de prix des pommes destinées à la transformation pour le jus standard, le jus opalescent, la sauce ou pelées.*
- La présente Convention est en vigueur dès la signature du protocole de transaction par les parties jusqu'au **31 août 2022. Elle demeure effective** tant et aussi longtemps qu'elle n'est pas remplacée par une nouvelle convention.
- Ajout de sept nouveaux contenants à l'annexe **E** des poids standards dans le but d'aider au juste paiement des pommes aux producteurs par

Important

Programme de la FADQ – Volet 1

Le Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers de la FADQ est toujours en cours. **Près de la moitié des fonds disponibles n'a toujours pas été réclamée par les producteurs admissibles et la date limite est le 1^{er} décembre 2021.**

Vous avez d'excellentes chances d'être admissible à un remboursement de 5000 \$ par hectare (6250 \$ si relève agricole*) si vous répondez oui à ces trois questions :

1. Avez-vous adhéré au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour l'année d'assurance 2017-2018?
2. Avez-vous réalisé un projet de replantation entre le 1^{er} avril 2017 et le 30 mai 2021 (densité minimale de 450 arbres/hectare et certains cultivars exclus*)?
3. Étiez-vous assurés à la protection Pommiers – Plan A du Programme d'assurance récolte de la FADQ, à compter de votre plantation jusqu'à la date de fin du programme?

[* Voir le Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers de la FADQ pour les détails.](#)

Il n'est pas obligatoire d'avoir adhéré au Programme de modernisation des vergers de pommiers au Québec du MAPAQ pour être admissible. Le formulaire est simple et rapide à remplir.

Les fonds résiduels ne peuvent pas être transférés dans un autre programme. Vos représentants ont travaillé fort auprès de La Financière agricole afin de récupérer ces sommes pour notre secteur; ce serait dommage de laisser cet argent sur la table. Nous vous incitons à remplir dès maintenant le court formulaire.

N'hésitez pas à communiquer avec votre centre de service de La Financière qui saura vous aider!

[Remplir le formulaire](#)

Liste des agents autorisés

La liste des agents autorisés 2021-2022 en vigueur date du 25 octobre et est en ligne sur notre site Internet.

Programme de paiements anticipés (PPA)

Les PPQ vous rappellent que le Programme de paiements anticipés (PPA) est mis à votre disposition. Il s'agit d'un programme fédéral qui aide les producteurs à respecter leurs obligations financières en améliorant leurs rendements pendant toute l'année.

- Le premier 100 000 \$ est exempt d'intérêt avec seulement 0,5 % de frais d'administration; donc pour un prêt de 100 000 \$, les frais sont de 500 \$;
- Le montant supérieur à 100 000 \$ est à un taux préférentiel (taux de base -0,25 %);
- Le producteur détermine ses remboursements selon l'écoulement de ses pommes.

Vous aimeriez vous prévaloir de cette avance? Communiquez avec Catherine Kouznetzoff au [450 679-0540](tel:450-679-0540), poste 8586. **Les demandes sont acceptées jusqu'au 26 novembre 2021.**

Avec les mesures sanitaires toujours en vigueur, il est impossible de venir à nos bureaux.

Veuillez communiquer avec [Catherine Kouznetzoff](#) aux coordonnées précisées ci-haut.

Lettre de changement de catégorie

Le 9 novembre 2021, les PPQ ont transmis une lettre de changement de catégorie à certains d'entre vous. L'article 5 du Règlement sur le regroupement des producteurs de pommes en catégories stipule que les producteurs qui vendent plus de 1 000 minots de pommes sont dans la catégorie PV (producteur qui livre en vrac à des agents autorisés) ou PE (producteur qui est aussi un agent autorisé). À défaut, ceux qui vendent moins de 1 000 minots sont PC (producteur qui vend directement aux consommateurs).

La catégorie est déterminée selon les données de la récolte 2020. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter [Catherine Kouznetzoff](#).

Relevés de plan conjoint et déclaration de production

Vous allez recevoir dans les prochaines semaines vos relevés de plan conjoint ainsi que la déclaration de production pour la récolte 2020. N'oubliez pas de vérifier le total des données inscrites, remplir la déclaration de production et nous indiquer s'il y a des corrections à apporter à votre relevé (voir procédure incluse aux relevés).

Les ventes directes doivent également être inscrites dans la déclaration de production; elles seront comparées et facturées selon les volumes déclarés à La Financière agricole.

Veillez contacter [Catherine Kouznetzoff](#) pour toutes questions à ce sujet.

Recommandations d'entreposage 2021 et affiche des troubles de conservation

Un communiqué a été publié le 22 septembre dernier indiquant les recommandations d'entreposage 2021 et le lien vers le dépliant et l'affiche des troubles de conservation des pommes en version française. Celle-ci contient des consignes de sécurité relatives à l'entreposage à atmosphère contrôlée, des spécifications concernant les fuites dans les entrepôts et des informations sur les différents désordres avec photos.

[Consulter le communiqué du 22 septembre 2021](#)

[Télécharger l'affiche et le dépliant](#)



Méritas Révérend-Père-Léopold

Mise en candidature

Vous connaissez une personne qui a contribué à l'essor de l'industrie pomicole québécoise? Voilà le moment de souligner son travail et de la mettre en nomination pour le Méritas Révérend-Père-Léopold.

Le conseil d'administration analysera les candidatures. [Téléchargez le document pour la mise en candidature](#).

À noter que la date limite pour retourner le formulaire est le 1er décembre 2021.

Pour toute information, contactez Geneviève Périgny, soit par courriel : genevieveperigny@upa.qc.ca ou par téléphone au [450 679-0540](tel:450-679-0540), poste 8575.

Méritas Louis-Hébert

**Remise du Méritas à M. Steve
Levasseur par M. François Jobin**



de N. M. Bartlett

L'an dernier, lors de l'AGA virtuelle des PPQ, M. Jobin (pour NM Bartlett - le commanditaire du prix Louis-Hébert) avait demandé de pouvoir remettre en personne le Méritas à M. Levasseur lorsque les mesures sanitaires le permettraient et que la température serait clémente. La remise a ainsi eu lieu au cours de l'été.

Merci au commanditaire NM Bartlett.

Félicitations au récipiendaire, M. Steve Levasseur!



Offres de cours de l'U+

[Formation en pomiculture](#) - offert en tout temps

[Utilisation des pesticides en milieu agricole](#) - offert en tout temps

[Comptabilité agricole \(en ligne\)](#) - à partir du 8 novembre

[Contrôle biologique des ravageurs de vergers](#) - dates à confirmer

[Introduction à l'efficacité énergétique \(partie théorique\)](#) - 9 novembre

PRODUCTEUR/PRODUCTRICE RECHERCHÉ.E

Prise en charge du verger du Mont-Sacré-Cœur à Granby en transition vers une régie biologique

Entretien général - Traitements phytosanitaires - Récolte des fruits

780 pommiers standards sur 5 hectares
11 variétés, principalement : McIntosh, Cortland, Spartan, Empire, etc.

Dépistages et suivi du verger assurés par une agronome

Pour plus d'information, communiquez avec la Ville de Granby



Granby

450 361-6137
environnement@granby.ca

PPQ en action

Tournoi de golf 2021 de l'AQDFL

C'est au Parcours du cerf à Longueuil que se déroulait le 15 septembre dernier une journée de retrouvailles marquée par la bonne humeur et le plaisir d'échanger sur les *greens* de golf. Mme Geneviève Périgny, conseillère aux communications et au marketing, était sur place pour offrir des pommes aux participants. Un bel événement qui a permis de réunir les acteurs de l'industrie des fruits et légumes au Québec.



Conférence de presse Initiative ministérielle

Le ministre André Lamontagne était convié à annoncer la mise en place de l'Initiative ministérielle des vergers de pommiers du Québec 2021-2022 au Domaine Lafrance, à St-Joseph-du-Lac le 4 octobre dernier. M. Éric Rochon, vice-président des PPQ, et Mme Jennifer Gagné, conseillère au développement et à la recherche, étaient parmi les personnes présentes à la conférence de presse.



De gauche à droite, Mme Sylvie D'Amours, députée de Mirabel, M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et M. Éric Rochon, vice-président des Producteurs de pommes du Québec.

Le 13 octobre, Aliments du Québec fêtait ses 25 ans et organisait pour l'occasion une journée annuelle avec ses adhérents et partenaires, dont les PPQ. Ce fut l'occasion de lancer officiellement leur campagne *On est tous porte-parole*.



Réseau-pommier, IRDA

Le 14 octobre dernier, le Réseau-pommier s'est réuni en présence à l'IRDA. Plus de 50 intervenants du milieu de la pomme (l'équipe de l'IRDA, les conseillers du MAPAQ, les conseillers de Club) et des PPQ, soit Mme Jennifer Gagné et M. François Blouin, étaient présents. Se déroulant à l'extérieur, cette journée a permis de faire le bilan de la saison et de discuter des différentes problématiques et observations rencontrées puis de faire l'état des projets en cours et à venir. La journée s'est terminée par une visite du verger, situé au parc national du Mont-St-Bruno, afin de voir les différentes parcelles en place et la nouvelle plateforme de cueillette.



Sujets discutés au CA du 27 octobre

Mise en marché

- Convention de mise en marché avec les emballeurs de pommes du Québec
- Demande d'homologation de la Convention de mise en marché auprès de la Régie des marchés agricoles du Québec
- Demande à l'Association des emballeurs de pommes pour la promotion conjointe
- Inspections en magasin

Promotion

- Campagne de promotion 2021-2022
- Partenariat Quebecor - Cook it

Planification stratégique

- Suivi des projets en cours

Sécurité du revenu et modernisation des vergers

- Programmes FADQ (volets 1 et 2)
- Programme de modernisation

Finances

- États financiers au 31 juillet 2021

Recherche et pesticides

- Plan de mise en œuvre du PAD – Appel de projets
- RECUPOM : Financement reçu 2021-2023
- Pesticides : Projet de loi 102 du MELCC

Administration

- Dossier de la main-d'œuvre étrangère
- Compétitivité du secteur horticole
- Assemblée générale annuelle des PPQ et tournée régionale
- Congrès général de l'UPA du 30 novembre au 2 décembre 2021
- Journée Inspiration de l'AQDFL

Recherche & innovation

Plan d'agriculture durable (PAD) – Prime Vert sous-volet 2.2

Le MAPAQ a procédé à un appel de projets qui a pour but de soutenir la réalisation d'actions visant le transfert et la reconnaissance en lien avec les cinq objectifs de leur [Plan d'agriculture durable 2020-2025](#). Les projets devront permettre de réaliser les engagements des regroupements de producteurs.



Les engagements des PPQ :

1. Réaliser une analyse technico-économique de certaines méthodes alternatives;
2. Poursuivre le projet de vitrines de régie à moindres risques dans le secteur de la pomme;
3. Réviser le programme de production fruitière intégrée et en faire la promotion auprès des producteurs.

L'un des objectifs du Plan est la réduction de l'utilisation des pesticides et de leurs risques pour la santé et l'environnement. Les projets seront réalisés en collaboration avec l'IRDA, les conseillers du MAPAQ, les conseillers de Club et plusieurs producteurs. Les projets 2 et 3 seront déposés le 21 novembre prochain.

Promotion

Partenariat APFFQ et Trois fois par jour

Trois fois par jour a élaboré trois recettes mettant à l'honneur les pommes, les fraises et les framboises d'ici. De plus, un article complet sur ces fruits a été publié et partagé sur son site et médias sociaux. Les recettes sont disponibles sur le site Web.lapommeduquebec.ca. Vous pouvez les partager.

Une belle collaboration entre l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec, Trois fois par jour et Pommes Qualité Québec.



[Voir les recettes](#)

Cook it - Salut Bonjour

Une recette de filet de porc rôti aux herbes sauce aux pommes

Il est possible de commander une recette de filet de porc rôti aux herbes sauce aux pommes dans les boîtes Cook it de la semaine du 22 novembre. La recette sera cuisinée



dans le cadre de l'émission *Salut Bonjour* du vendredi 12 novembre.

Vous pouvez partager sur vos réseaux sociaux cette occasion de la commander avant le 16 novembre. **De plus, pour une première commande, il est possible d'obtenir 40 % de rabais avec le code PommesQC40.**

[Voir la recette à Salut Bonjour](#)

Table filière pomicole

En tant qu'agent de développement, l'agence Papilles continue d'appuyer la Table filière pomicole dans la réalisation des actions prévues de la Planification stratégique 2018-2022. Déjà à son mi-mandat, Papilles a effectué plusieurs travaux :



Au niveau de **la concertation** des membres de la Table :

- Mise en place d'outils de communication;
- Rencontres de suivi et de la Table (11 mai 2021 et 9 décembre prochain);
- Rapport de veille sur les promotions et les tendances de consommation;
- Plan de travail complet.

Au niveau de la **coordination** des projets de la Table :

- Dépôt au Programme de développement des marchés bioalimentaires incluant :
 - Une étude consommateurs qualitative;
 - Une stratégie de rayonnement sur les médias sociaux;
 - Une bonification des données Nielsen.
- Dépôt au Programme de développement sectoriel incluant :
 - Une étude consommateurs quantitative.

Tous les projets déposés ont été acceptés. Les études sont toujours en cours et une analyse des résultats est prévue au courant des prochaines semaines. Restez à l'affût!

[Prendre connaissance de la planification stratégique](#)

Informations sur les marchés

Bulletin Info-Marchés

L'Info-marchés du 12 novembre est en ligne.

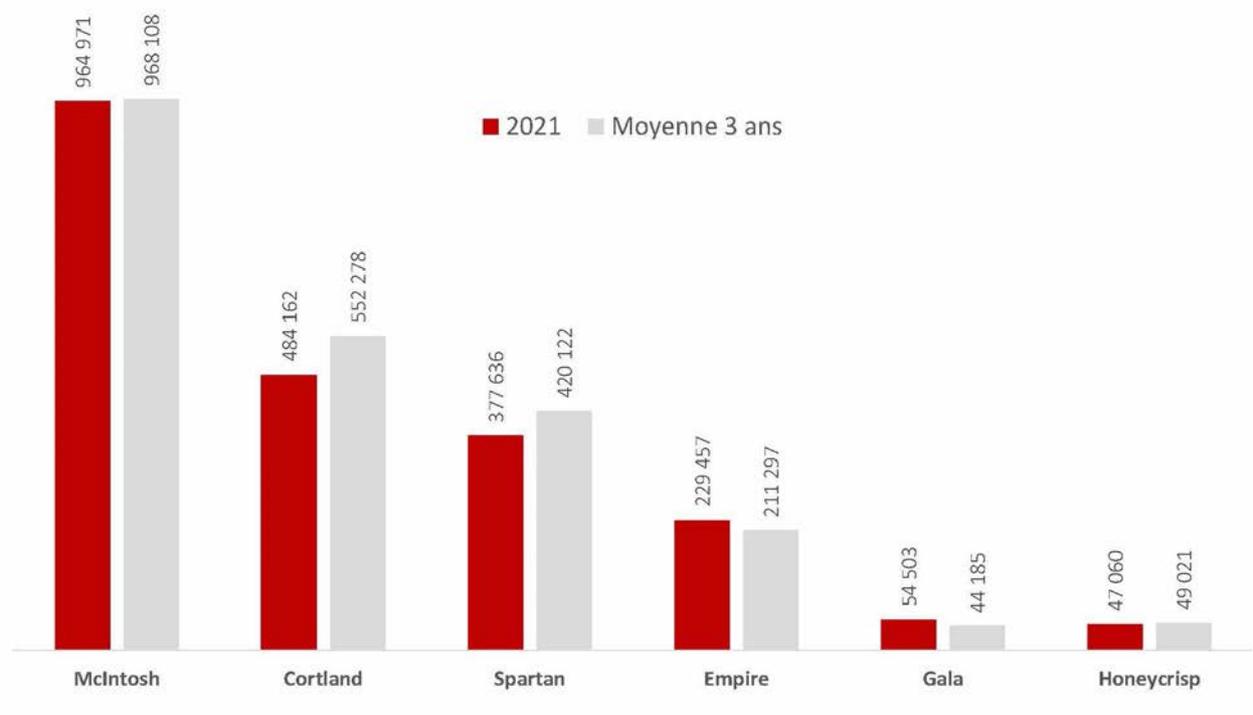


Données d'entreposage

Les données d'entreposage du mois de novembre sont en ligne.



Volume de pommes fraîches au Québec au 1^{er} novembre, 2021 et moyenne 3 ans (minots)



Accéder à la section Informations sur les marchés

Événements à venir

26 novembre : [Journée Inspiration de l'AQDFL](#) et Table horticole de l'UPA

30 novembre au 2 décembre : Congrès général de l'Union

6 décembre : Comité de prix frais

9 décembre : Table filière pomme

14 décembre : CA des PPQ

AGA régionales :

- **Vallée montérégienne :** 16 novembre, au centre communautaire St-Césaire
- **Des Frontières :** 17 novembre, en vidéoconférence
- **Québec :** 29 novembre, à l'UPA de Québec
- **Laurentides :** 7 décembre, endroit à confirmer

24 janvier : AGA des PPQ, Espace Saint-Hyacinthe



20 ans de service

Catherine Kouznetzoff a été à l'emploi de trois spécialités durant les

20 dernières années à l'UPA.

En 2013, elle entame sa belle aventure aux Producteurs de pommes du Québec, tout d'abord comme technicienne à l'information puis comme agente à l'information. Au service des producteurs depuis ses débuts, Catherine est aussi en contact avec les transformateurs et d'autres intervenants du secteur pomicole. En toute circonstance, producteurs, administrateurs et collègues peuvent apprécier son



professionnalisme et sa bonne humeur. Assurément, les PPQ sont très reconnaissants de la compter dans leur équipe.

Merci, Catherine, et bonne continuation parmi nous!

Les Producteurs de pommes du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 365

Longueuil, Québec J4H 4E7



[Communiquer avec un membre de l'équipe](#)

[450 670-0540](#)

[Se désabonner](#)

mailer lite